

Avis de constitution

SOCIETE « LA VILLA CREOLE JACQUEVILLE » en abrégé « LVCJ »

Siège Jacqueville, Jacqueville, JACQUEVILLE SICOR  
LAGUNES, Lot 447 et 448, Ilot 102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/08/2024 , et enregistrés au CEPICI le 30/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA VILLA CREOLE JACQUEVILLE »

en abrégé « LVCJ »

Objet : 3 OBJET

La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Les services d'hébergement, les services de restauration, les services d'affaires (de réunion ou de conférence), les installations de loisirs et les services additionnels.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Jacqueville, Jacqueville, JACQUEVILLE SICOR

LAGUNES, Lot 447 et 448, Ilot 102

Dirigeant(s) Mme AMOAKON ALLIKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10163 du 09/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60978/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

